

NOUS

NOUS ENGAGEONS
AU QUOTIDIEN

Depuis 1933, L'APCLD poursuit sa **mission d'aide aux personnes fragilisées par la maladie et/ou le handicap et leurs familles**, en activité ou à la retraite des Groupes La Poste et Orange. Depuis sa création **la solidarité et l'humain** ont toujours été au cœur des préoccupations de l'association.

Par ses actions, L'APCLD est un véritable créateur de lien social pour :

- Accompagner et rompre l'isolement.
- Faciliter l'accès aux droits.
- Favoriser l'accès aux soins
- Réaliser des actions de promotions de la santé.

4000
visites et
accompagnements

près
de 400
bénévoles

plus
de 2000
nuitées en logement
d'accueil

plus
de 150 000€
d'aides pécuniaires
accordées en 2016



Association au service des personnes malades et handicapées de La Poste et d'Orange



www.apclد.fr

45, 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX
Tél. : 01 49 12 08 30 • Fax : 01 49 12 93 46
E-mail : apclد@apclد.fr • Site : www.apclد.fr

ENSEMBLE POUR LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL



TOUS

ENSEMBLE GRÂCE

À NOTRE RÉSEAU
DE BÉNÉVOLES
POUR...

AIDER
dans les
démarches

Informier, accompagner, conseiller et orienter les personnes malades et/ou handicapées dans leurs démarches administratives, familiales et médicales.

SENSIBILISER

par des campagnes de préventions santé telles que les AVC, le sommeil, les maladies chroniques et invalidantes, ...

CONSEILLER

Faciliter l'obtention de conseils ou l'orientation par notre Comité d'Honneur Médical et Scientifique.

PARTICIPER
financièrement

Attribuer une aide financière sous conditions pour des frais liés à la maladie ou au handicap.

SOUTENIR
les familles,
les aidants et les aidés

Prendre en compte la dimension affective, soutenir les proches de la personne en difficulté et contribuer au maintien du lien familial.

RENDRE
visite

Apporter un soutien moral sous la forme de visites, de contacts téléphoniques, ... afin de rompre l'isolement que peuvent engendrer la maladie et le handicap.



www.apcld.fr

VOUS

DISPOSEZ DE LOGEMENTS

ET DE STRUCTURES
D'ACCUEIL

Retrouver un **"chez soi" protecteur**, pour **rassurer le bénéficiaire** et sa famille, c'est favoriser un espace d'autonomie, pour garantir son intimité.

Au cœur de la vie des quartiers

- Proches de structures hospitalières et de soins, à proximité des transports.

Des appartements accessibles et aménagés

- Couchage, cuisine, électroménager...
- Situés en rez-de-chaussée ou disposants d'un ascenseur.

Conditions d'attribution

- Joindre le service d'aide à la personne de l'APCLD.
- Préciser ses dates de séjour.
- Envoyer par courrier, un certificat médical et un justificatif du lien avec une des entreprises.

○ **Qu'est ce que c'est ?**

- Un accès facilité aux établissements médicaux.
- Une aide précieuse permettant de rompre l'isolement grâce à un accompagnement par la famille.

○ **Où sont-ils ?**

6 logements à Paris et 5 en très proche banlieue parisienne.

Une structure d'accueil à vos cotés :

Grâce à des conventions de partenariat avec des structures d'hébergement spécialisées, vous pouvez bénéficier d'un accueil à Lyon, Toulouse, Amilly...

○ **À qui sont-ils destinés ?**

- Aux personnes en soins ou à leurs proches.
- Adhérents ou non, salariés ou retraités de La Poste /Orange et leurs familles.

○ **Participation au frais : 15 euros/nuitée**

Séjour : 15 jours maximum.
(durée évolutive en fonction des soins)